

rapide aux effectifs de protection et, une fois les présents contrats terminés, le Canada disposera d'une flotte de patrouille efficace.

Depuis les débuts, protection et expansion sont les mots d'ordre. Le Canada a obtenu de la Marine Royale le navire H.M.C.S. *Assiniboine*, genre conducteur de flottille, et l'a incorporé à la flotte de six destroyers qui faisaient déjà partie de la Marine Royale Canadienne. Soixante-quinze vaisseaux de tous genres ont été mis en service comme balayeurs de mines, vaisseaux-patrouilles, etc. Plusieurs de ces vaisseaux furent achetés directement d'autres services de l'Etat et de compagnies privées. D'autres, par contre, sont des dons de canadiens patriotes à la cause de la marine. Trois paquebots de la catégorie "Prince", propriété des Chemins de Fer Nationaux et affectés aux croisières de luxe aux Antilles et aux excursions côtières sur le Pacifique, ont été achetés par la Marine et transformés en croiseurs marchands armés. Un programme de construction de deux ans a été lancé et les contrats accordés pour quatre-vingt-dix vaisseaux-patrouilles.

Contrairement à la pratique suivie durant la guerre de 1914-18, lorsque la plus grande part du travail de convoiement à destination et en partance du Canada était dévolue à la Marine Royale, le Dominion, depuis les premières heures des hostilités, a assumé une proportion raisonnable du travail de patrouille autour des convois transocéaniques. Le port de Halifax, d'où les vaisseaux font voile en grand nombre sous l'œil vigilant de la Patrouille de l'Atlantique du Nord composée de navires tant de la Marine Royale que de la Marine Royale Canadienne, est devenu l'un des ports les plus importants du monde. La patrouille des convois est l'une des plus importantes fonctions relevant de la Marine Canadienne parce que ces armadas transportent en Grande-Bretagne les denrées alimentaires les plus essentielles à la vie de la nation. Non moins importants sont les convois de troupes. Ils ne constituent toutefois qu'une petite proportion de tous les départs.

Des préparatifs très élaborés ont été faits pour assurer la protection de cette base si importante. Des filets antisous-marins scellent l'entrée du port et sur la côte des canons modernes à longue portée font la veille nuit et jour. Des bombardiers scrutent l'horizon du haut des airs et des petits vaisseaux patrouillent la surface des eaux. Les armements défensifs les plus modernes et les plus efficaces, perfectionnés ces dernières années par les ingénieurs de la marine britannique, ont été installés et d'autres seront ajoutés. Les autres ports ont aussi été fortifiés.

Les quartiers généraux du service de la Marine surveillent d'Ottawa le transport maritime marchand et administrent les effectifs de surveillance.

Comme dans la guerre de 1914-18, alors que 1,700 hommes du Canada firent du service à bord des vaisseaux de la Marine Royale, les jeunes gens du Dominion sont entraînés comme membres de la réserve volontaire de la Marine Royale Canadienne et, à la suite d'une période d'entraînement rigoureux dans leur pays, certains sont transférés dans la Marine Royale. Cette période d'entraînement commence d'habitude par trois ou quatre mois d'exercices et de cours aux divisions établies dans les principales villes canadiennes. Les apprentis-marins sont ensuite transférés à l'une des deux côtes canadiennes où ils acquièrent une expérience pratique des points les plus avancés de la technique navale.

Au mois de juin 1940, les premiers détachements d'officiers de la Réserve des Volontaires de la Marine Royale Canadienne terminaient leur entraînement en Angleterre. Le premier groupe, composé de 50 sous-lieutenants, a impressionné l'officier commandant de l'établissement d'entraînement où les marins canadiens avaient été envoyés au point que dans un mémoire envoyé au chef de l'état-major naval il écrit que lui et ses officiers ont été "grandement impressionnés par leur discipline